

**SUR LA CAPTURE
LE LONG DES CÔTES AFRICAINES
DE DEUX SPÉCIMENS DE PANULIRUS ARGUS
(LATREILLE)**

Par E. G. MARCHAL

Le 15 septembre 1964, un armateur d'Abidjan M. FRICONNEAU, nous apportait un spécimen vivant de langouste d'un type qu'il n'avait jamais trouvé auparavant. Le 27 décembre de la même année ce même pêcheur nous apportait un second spécimen vivant de cette espèce insolite.

Un premier examen nous avait permis de soupçonner l'appartenance de ces spécimens à l'espèce *Panulirus argus* (Latreille). Toutefois, cette espèce n'ayant jamais été signalée sur cette bordure de l'Atlantique, nous avons préféré comparer nos spécimens à des spécimens américains. Le Dr. R. B. MANNING de la Smithsonian Institution nous en a aimablement communiqué deux, un mâle et une femelle, ce qui nous a permis d'effectuer une comparaison directe.

DESCRIPTION DES SPÉCIMENS PÊCHÉS :

1) pêché le 15 septembre 1964 sur fond de 36 mètres par 4°13'W et 5°11'N (plateau continental ivoirien).

Sexe mâle. Longueur totale : 302 mm ; longueur de la carapace : 119 mm ; largeur de la carapace : 85 mm.

2) pêché le 27 décembre 1964 sur fond de 24 mètres par 3°44'W et 5°10'N (plateau continental ivoirien).

Sexe femelle. Longueur totale : 300 mm ; longueur de la carapace : 114 mm ; largeur de la carapace : 85 mm — ni œufs, ni spermatophores.

Les deux individus présentaient la même coloration typique.

Après examen des spécimens américains la première détermination s'est avérée confirmée. Nous n'avons pu noter aucune différence sensible entre les spécimens des deux origines.

DISCUSSION

Si la détermination ne fait aucun doute, leur localisation par contre peut paraître surprenante. Aucun spécimen de cette espèce n'a jamais été signalé à notre connaissance sur la bordure orientale de l'Atlantique.

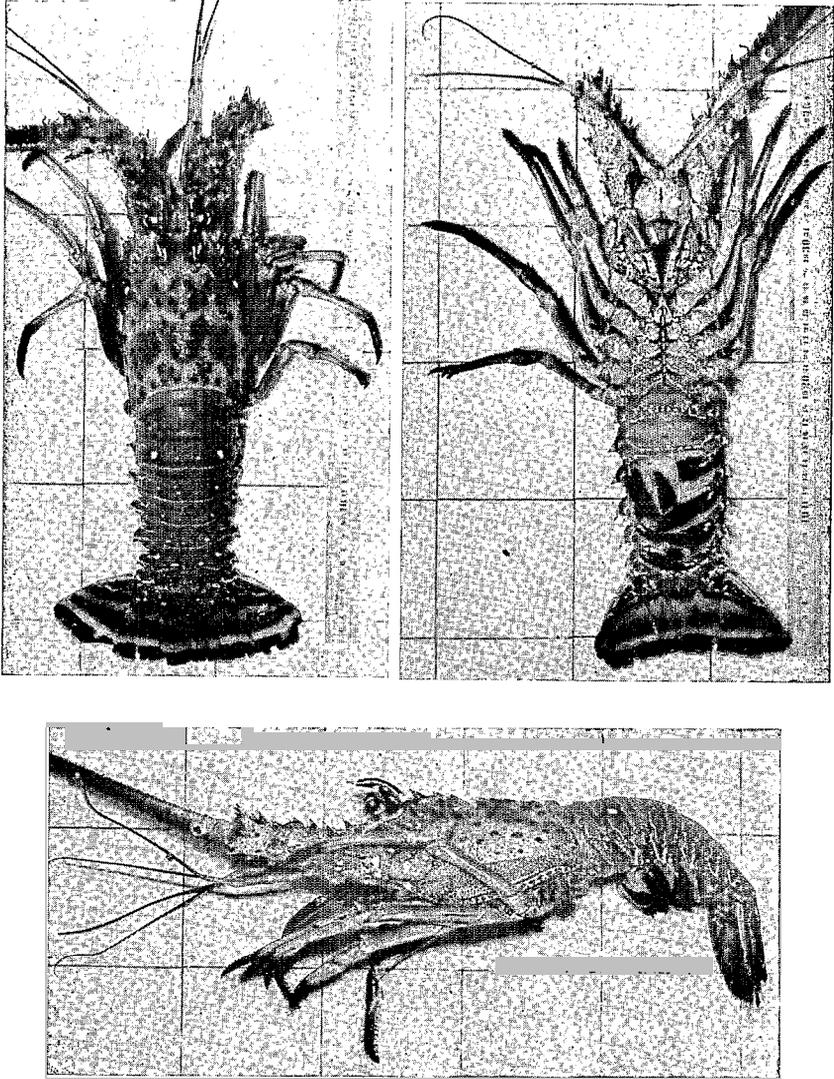


FIG. 1. — *Panulirus argus* (Latreille),
spécimen femelle pêché au large de la Côte d'Ivoire.

En outre, aucun autre spécimen n'a été pêché par les chalutiers ivoiriens (au nombre d'une trentaine) opérant sur les côtes africaines depuis de nombreuses années : cette espèce est suffisamment caractéristique pour ne pas pouvoir passer inaperçue des pêcheurs.

Bien que nous ne puissions logiquement supposer que les deux spécimens pêchés soient les seuls qui se trouvent sur la côte africaine, tout semble indiquer que ces captures doivent être considérées comme accidentelles. Il semble qu'il faille écarter l'hypothèse d'une origine naturelle telle que le transport de larves par des courants. Le plus vraisemblable paraît être l'introduction de quelques individus par un navire ayant traversé l'Atlantique avec des langoustes vivantes à son bord qui se seraient échappées (ou auraient été rejetées à la mer) pour une quelconque raison. Il est bien entendu très difficile d'infirmer ou de confirmer une telle hypothèse.

Enfin les conditions dans lesquelles nous avons obtenu ces langoustes ne nous permettent guère de retenir l'hypothèse de la mystification.

En tout état de cause le fait que ces langoustes étaient en pleine vie peut permettre d'envisager un essai d'acclimatation de la langouste brésilienne sur les côtes d'Afrique où la langouste indigène *Panulirus regius* Brit. Cap. ne constitue que des stocks très réduits.

O.R.S.T.O.M., Centre de Recherches Océanographiques,
Abidjan — Côte d'Ivoire.

1203

**SUR LA CAPTURE
LE LONG DES CÔTES AFRICAINES
DE DEUX SPÉCIMENS DE PANULIRUS ARGUS
(LATREILLE)**

Par E. G. MARCHAL



BULLETIN DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

2^e Série — Tome 39 — N° 5, 1967 (1968), pp. 1120-1122.

FEB. 1967

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 20663

Cote : B 57 11